Consultez notre site : **http://wwwi.onera/syndicats/cfdt/**

Infos CFDT - novembre 2008

L'actualité de l'ONERA sous toutes les coutures : Prévoyance, PCOM, élections et représentativité, intéressement, contrats de missions, ….

Prévoyance : Peut-être le bon bout ?

Le 24 novembre, les organisations syndicales et la Direction se sont rencontrées dans le cadre de la négociation d'un nouvel accord sur la prévoyance.

En préambule, nous regrettons le choix, imposé par la direction de maintenir l'IPECA pour toutes les prestations et de l'avoir fait dans le cadre d'un appel d'offres mené de manière douteuse.

Cette procédure a été dénoncée, dans une tribune du journal du CE de Toulouse. L'auteur de cette tribune, le secrétaire CFDT du CE est sous la menace d'une sanction disciplinaire réclamée par la CGC.

Qu'un syndicat en arrive à réclamer à la direction de sanctionner un élu et un militant syndical est tout simplement scandaleux et méprisable. En effet, d'autres moyens étaient à sa portée (tribune, droit de réponse). Mais peut-être n'avait-il pas de réponse à apporter …

Nous regrettons aussi que la Direction n'ait pas jugé opportun de corriger les propos volontairement alarmistes que la CGC lui avait prêtés dans son tract. La CGC avait affirmé qu'à cause de la CFDT et la CGT, il pourrait ne plus y avoir de couverture Prévoyance et Santé dès le 1er janvier 2009. Nombre d'entre vous se sont, bien sûr, inquiétés à juste titre. En fait, c'est complètement faux ! La direction l'a encore clairement confirmé : même en l'absence d'accord immédiat, les salariés de l'office sont couverts **au moins jusqu'au 31 décembre 2009**.

La CFDT, la CGT ainsi que FO ont mis effectivement une grosse pression sur la Direction pour obtenir un accord qui va dans le sens de leur revendication. Et nous pensons que nous sommes proches d'aboutir.
Pourquoi ? Parce qu'il faudra absolument un accord et que nos revendications ne mettent pas l'équilibre de l'ONERA en péril. Elles sont dans le domaine du réalisable.

Nous avons réclamé **un taux unique de cotisation** (pour toutes les tranches de salaires et pour tous les personnels). Pour ce point, il n'y a aucune incidence financière, il s'agit simplement de choisir une répartition plus juste. Le désaccord avec la CGC sur ce point vient du fait qu'elle juge normal que les plus bas salaires cotisent à 2,15% et les plus haut à 1,50% ; nous non !

Deuxième point, nous avons réclamé un taux de **participation patronale qui augmente à 60%** (contre 47% actuellement). La direction a royalement proposé 49%. Bien évidemment, cette mesure a une incidence sur la masse salariale 2009. Mais elle est très modérée (de l'ordre de 0,35%) et nous sommes prêts à l'assumer. Cela équivaut, en fait, à une mesure d'augmentation générale et nous y sommes très favorables.
Par ailleurs, nous estimons que l'instauration d'un taux de cotisation unique sera globalement acceptée si personne ne voit d'augmentation sur sa feuille de paie et cela passe par cette participation accrue de l'employeur.

La direction a bien noté nos demandes et considère qu'actuellement, elle a un problème de planning. Elle ne pourrait pas entériner cette mesure alors que l'EPRD n'est pas encore voté. On croit rêver ! Dans bien des domaines, l'ONERA a pris des engagements qui auront des incidences financières sur 2009. Qu'elle ne puisse pas le faire si notre souhait entraînait une hausse de 5%, on le comprendrait mais pas pour 0,35%.

Si la direction joue la montre pour faire baisser nos revendications, elle se trompe !
Et finalement, on peut se demander si le problème de calendrier, ce ne serait pas les élections professionnelles. Quelle reconnaissance ce serait pour la CFDT, la CGT et FO d'accéder à nos revendications avant l'élection, et quel désaveu pour la CGC qui ne réclame que 50% tout en faisant tout pour faire échouer nos demandes.

Prochaine réunion : après les élections ?

COM : Cercle vertueux ou spirale infernale ? Où est l'enfer ?

Tout va bien à l'ONERA ! Tellement bien, que finalement, il ne devrait pas y avoir d'engagement sur un COM en fin d'année. Notre président a annoncé que, faute d'engagement sur les moyens (réévaluation de la subvention), il ne signerait pas de COM.
Concrètement, notre président n'a pas d'inquiétude pour l'EPRD 2009 puisque le budget sera équilibré grâce encore à une production contractuelle en hausse (prévision d'environ +10% par rapport à 2008). En clair, la part de la subvention ne sera que de 43% !

Après avoir chassé le contrat depuis plusieurs années, l'ONERA s'affiche dans l'excellence économique, auto finançable sur les activités civiles.
Pourquoi voulez-vous qu'une tutelle (Défense) qui cherche des économies et un recentrage sur les activités Défense aille subventionner plus l'ONERA pour ses activités civiles ?
Nous n'affichons aucun grand programme scientifique structurant à long terme.
Pourquoi voulez-vous qu'une autre tutelle (Recherche ou Transport) vienne subventionner un organisme qui n'affiche aucun objectif clair ?

Alors, effectivement, il ne restera plus qu'à faire avec de plus en plus de contrats. La pression subie par nombre d'entre nous n'est pas près de diminuer ! Et pour faire de la Recherche, mission de l'ONERA, on verra plus tard.

S'il y a bien un modèle infernal à l'ONERA, c'est celui où nous sommes actuellement !

Le seul moyen d'en sortir et de redevenir un établissement de Recherche pérenne, c'est avec :

- Un engagement de l'Etat sur une subvention qui couvre toutes les activités de Recherche (comme dans tous les autres organismes équivalents).
- L'affichage d'un vrai projet à long terme se déclinant avec des objectifs scientifiques clairs.
- Une structure de tutelle revue, avec la Défense mais aussi avec la Recherche et les Transports et pas avec l'objectif opportuniste d'ouvrir notre activité à de nouveaux contrats.

Tract CGC : Beaucoup … … « d'erreurs » !

Dans son dernier tract, la CGC a glissé beaucoup d'erreurs. Nous tenons à corriger certaines d'entre elles.

Concernant le Web-vote, la CGC pense que notre opposition à cet accord est le fruit d'un calcul électoral. C'est oublier bien vite les vraies raisons liées à une confidentialité de vote non garantie et à une perte de confiance totale envers la Direction de l'ONERA qui a fait preuve à plusieurs reprises de légèreté avec les règles.
Par ailleurs, la participation est-elle aussi dépendante du Web-vote ? A vous de juger.
2002 : 70,1%, 2004 : 66,6% et 2006 (avec Web-vote) : 72,2%.
Sur la représentativité : « en l'état actuel des forces en présence, ceci risque d'aboutir à l'impossibilité de signer le moindre accord ! ». Cela sous entend que la CFDT ne fait que de l'opposition systématique et ne signe aucun accord. Jugez vous-mêmes : sur les 5 dernières années la CFDT a signé 8 accords, la CGC, 5 (+ 1 invalidé). Tous les accords signés par la CGC, ont été signés par la CFDT (sauf le Web-vote en 2008). Les accords non signés par la CFDT ne l'ont pas été par la CGC non plus.

Intéressement : Désinformation pour des salaires précaires !

Nous voyons ces derniers temps multitude d'interventions en faveur de la mise en place d'un accord d'intéressement à l'ONERA, de la part de la CGC mais également de la Direction. Notons d'ailleurs que dans cette campagne de désinformation la CGC et la Direction sont encore une fois parfaitement en phase.

Nous avons déjà présenté à plusieurs reprises notre désaccord vis-à-vis d'un dispositif d'intéressement à l'ONERA mais nous allons encore en rappeler les motifs :

- L'intéressement entrerait obligatoirement dans la masse salariale et donc forcément au détriment des autres mesures salariales (AG et AI).
- L'absence de charges (d'ailleurs remise en cause) n'est pas un avantage pour les salariés ; c'est le pillage de nos systèmes de solidarité (retraite, maladie, chômage).
- Ce système de rémunération est inadapté à un organisme de Recherche comme l'ONERA, et qui nous entraîne encore plus vers l'entreprise qui "fait du chiffre".

La CFDT ne peut pas accepter la dégradation de nos salaires pour nourrir un système d'intéressement forcément précaire. Il est incompréhensible qu'un syndicat ait pu lâcher l'augmentation générale de 2008 contre une promesse de vent pour 2010 !

Enfin pour finir, la direction a présenté, lors du séminaire de Saclay, le système d'intéressement comme étant quasiment acquis ; c'est vraiment faire peu de cas, encore une fois, de la négociation en cours.

Contrats de mission : Après les salaires précaires, les emplois précaires !

Lors de la réunion entre le Président et les Délégués Syndicaux Centraux, le président a annoncé son intention d'ouvrir rapidement une négociation sur l'instauration des « contrats de missions » à l'ONERA. Il s'agit en fait de CDD de longue durée (jusqu'à 36 mois), autorisés par une nouvelle loi pour la réalisation d'un contrat ou d'un projet.

La mise en place de ces contrats ne peut se faire actuellement que par un accord d'entreprise.

Nous sommes opposés à ce type de contrats. Tout d'abord, il s'agit, comme pour les CDD, de contrats précaires mais de plus longues durées. Socialement, ce n'est pas acceptable. Les embauches doivent se faire en CDI.

Cela pose par ailleurs d'autres problèmes; qu'en serait il de la transmission des savoirs avec un tel dispositif ? Il faut savoir que la loi de finance permettrait pour l'ONERA (sous réserve de validation du CA) jusqu'à 102 embauches de ce type.

Il est évident que dans la vision économique de notre Direction, ce serait retirer une belle épine du pied ; plus besoin de faire de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences). Avec une telle possibilité, il est évident que tous (ou presque) les derniers embauchés depuis 4 à 5 ans (à DCSD, DMPH, DEMR, DOTA, DSNA, DPRS, DAAP, …) l'auraient été en contrats de mission.

Alors, bien sûr, la Direction, nous propose ce dispositif comme un plus. Le nombre d'emplois en CDI resterait constant (pour 2009) et ces contrats seraient un plus pour l'emploi, comme l'intéressement serait un plus pour les salaires… Mais comment ne pas craindre, après avoir mis en place un tel dispositif, que notre tutelle nous impose une réduction des effectifs permanents en se recentrant sur les activités qu'elle souhaite conserver (Défense) ? Il ne faut pas être aveugle, la tendance imposée par notre gouvernement en terme d'emplois publics est bien une baisse drastique. L'ONERA est un opérateur de l'état, comment penser que nous pourrions passer au travers alors même que nous aurions un outil nous permettant de compenser les baisses ?

Représentativité : Les nouvelles règles.

Les règles de représentativité dans l'entreprise vont changer à partir du 1er janvier 2009.

Concrètement :
Un syndicat devra atteindre 10% des voix pour être représentatif, avoir un délégué syndical et pouvoir négocier les accords.
Pour qu'un accord soit valide, il faudra, d'une part, qu'il soit signé par une ou plusieurs organisations totalisant au moins 30% des voix et, d'autre part, qu'il n'y ait pas eu d'opposition de syndicats totalisant au moins 50% des voix.

Le seuil des 30% est important, celui des 50% encore plus. Avec l'application de ces nouvelles règles, vos voix auront encore plus de poids sur les orientations futures et sur les prochaines négociations. Tous les syndicats n'ont pas les mêmes positions.

Intéressement, contrats de mission, mutuelle, salaires, COM, etc., nous nous sommes exprimés régulièrement sur tous ces points.

Si les positions que nous défendons sont les vôtres, voter pour nos candidats (CE et DP) est le meilleur moyen de les faire valoir.